

LAURAC en VIVARAIS : Infos Municipales

Edito Aujourd'hui, c'est la distribution du numéro 2 d'Infos Municipales, l'occasion pour l'équipe de rédaction de vous souhaiter une bonne rentrée (scolaire) et un automne radieux.

L'été a mûri la réflexion du Conseil Municipal qui a choisi et sollicité son adhésion à l'intercommunalité du Val de Ligne. L'intercommunalité, sujet vaste et difficile, fera l'objet, prochainement, d'un numéro spécial.

Septembre
2008
N° 2

La commune adhère à plusieurs organismes et syndicats. Certains conseillers ont été délégués pour suivre les travaux de ces différentes instances.

Délégations municipales

Année 2008

	PNR Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	SIDOMSA Syndicat	SEBA Syndicat des Eaux de la Basse Ardèche	SIVU des Inforoutes
<u>Titulaire</u>	Robert BRUGERE	Johan DELEUZE	Gilles RIEU	Jacques CLAUZIER
<u>Suppléant</u>	Clarisse CAUVIN	Laurent LANDRAUD	Didier NURY	Johan DELEUZE
	A. G.E.D.I. Agence de Gestion et de Développement Informatique	CNAS Comité National d'Action Sociale	Pays de l'Ardèche Méridionale	SDE Syndicat Départemental d'Electricité
<u>Titulaire</u>	Jacques CLAUZIER	Collège Elus : Didier NURY	Gilles RIEU	Robert BRUGERE
<u>Suppléant</u>	Didier NURY	Collège Agents : Marilyn MARRON	Johan DELEUZE	Gilles RIEU
	SMAM Syndicat Mixte de l'Ardèche Méridionale (piscine)	<u>Suppléant</u>	SDEA Syndicat Départemental d'Equipement de l'Ardèche	
<u>Titulaire</u>	Gilles RIEU	Didier NURY	Robert BRUGERE	
<u>Titulaire</u>	Clarisse CAUVIN	<u>Suppléant</u>		Almérinda ROUSSEL

Les subventions accordées aux Associations partenaires de la commune pour l'année 2008 : 6 726 €

Office du Tourisme de Largentière	610 €
Fête votive	213 €
OGEC	305 €
Activités extra scolaires OGEC (effectif 2007-2008)	
16 € x 76 élèves	1 216 €
Amicale Laïque	305 €
Activités extra scolaires Amicale Laïque (effectif 2007-2008)	
16 € x 81 élèves	1 296 €
A .F.R.	275 €
A.C.C.A.	150 €
Les Amis de la Tour	60 €
A.O.L.M.	457 €
A.D.M.R. (+ portage repas)	195 €
Laurac Rando	168 €
Bibliothèque	500 €
Comité des fêtes	610 €
Tennis	175 €
Club du 3 ^{ème} âge	191 €

Conseil Municipal du vendredi 06 juin 2008 à 21h00

Personnel communal, type et durée de contrat - demande de disponibilité d'un agent :

secrétariat (Barbara Lalauze): Il est possible de bénéficier d'un contrat aidé, sur 2 ans, avec subvention de 65% du salaire brut, pour un emploi de 26h00 hebdomadaires.

Il faut pour cela faire une création de poste (accueil, secrétariat, régie de la cantine). Proposition adoptée.

école (Anaïs Faure): Nous pouvons bénéficier d'un contrat aidé à 80% si Melle Anaïs Faure s'engage à se former au CAP petite enfance. Proposition adoptée.

école (Guilaine Constant) : Mme Guilaine Constant sollicite un congé pour convenance personnelle du 01 12 08 au 30 04 09. Il faudra alors la remplacer. Demande accordée.

école : A la rentrée 2008, le samedi matin sera supprimé dans les écoles. Il faudra modifier les postes des personnels concernés.

Maison DUBOIS (péril imminent) :

Le maire prendra un arrêté de « péril imminent » concernant la maison Dubois.

Cette procédure passe par la désignation d'un expert qui proposera les mesures à prendre.

Dotation de Développement Rural (maintien et développement des services publics en milieu rural) : Une demande de subvention a été déposée le 21 mai, pour un montant de 17 740 €, pour l'achat de mobilier, l'aménagement et l'entretien de locaux.

Avenant aux travaux de voirie : Des travaux d'aménagement ayant été ajoutés au marché passé avec la Sté Laupie (rue Trouillas, chemin Pierre pourrie, chemin sous l'église, chemin de Péchuber, chemin de St Amant, chemin du stade, chemin de la Chabrière), il est décidé de prendre un avenant aux travaux de « voirie ». Celui-ci porte sur 23 665 €. La dépense supplémentaire de 4 978.07 € sera prélevée sur la ligne « dépenses imprévues ».

Avenants aux travaux du bâtiment technique :

Trois avenants sont décidés sur les travaux du bâtiment technique :

1 559.58 € pour une porte supplémentaire,

449.70 € pour la pose d'un point d'eau dans la salle de réunion,

1 352.67 € (plâtre-peinture) pour un supplément decarreaux.

Fonds Unique de Logement : Le Fonds Unique de Logement est un service du département qui vient en aide (prêt ou subvention) aux personnes dans le besoin. L'apport des communes est de 0.20 € par habitant.

Affaires scolaires (fermeture de la 4^{ème} classe) : La 4^{ème} classe a été retirée en raison d'un effectif en baisse (69 enfants à ce jour). Il faudrait 75 enfants pour la conserver. L'administration ne prend pas en compte les enfants de 2 ans. Il est nécessaire d'avoir un effectif de 81 enfants pour prétendre à une ouverture.

Projet de construction d'un hôtel restaurant au lieudit « la Plaine » : Le Conseil est favorable à l'implantation d'une telle activité sur la commune, au lieudit « la Plaine ».

Compte rendu des commissions et délégations :

SEBA (G. Rieu) : Après une période creuse, le SEBA devrait reprendre sa campagne d'investissements. Laurac en bénéficiera-t-il ? D'autres communes sont plus mal desservies (pas de réseau d'assainissement).

Projets : 3 dossiers ont été présentés concernant le réseau d'assainissement à la Graillerie, aux Ginestes et à Berguier-Blajoux. Ils concernent la période 2009 - 2011.

Pays (G. Rieu): Un nouveau bureau a été élu.

CCAS (A. Roussel): Préparation du planning des fêtes, en septembre.

Participation à plusieurs réunions (crèche, ADMR, Associations...).

Voirie (J. Cl. Roussel) : La commission travaille à la création d'un parking, près de la mairie. Elle a rencontré ou va rencontrer les divers propriétaires de terrains.

Un chemin pourrait être déplacé, permettant l'extension du camping de St Amant.

Signalétique : projet en cours d'harmonisation de la signalétique.

Projet d'installation d'abribus à Prends-toi-Garde (2) et à Blajoux.

Intervention auprès de l'équipement pour la D212 (Rosières-Laurac) trop étroite.

Infos (J. Sauvy) : Le premier « Infos Municipales » est paru. Il semble répondre à l'attente des Lauracois. Le prochain « Vivre à Laurac » (n°50) pourrait paraître mi-juillet.

Urbanisme (J. Deleuze) : Mise en chantier du PLU (Plan Local d'Urbanisme), en tenant compte des remarques de l'administration quant au refus du précédent projet, des capacités du réseau d'eau et des demandes parvenues en mairies de C.U. et permis de construire.

Intercommunalité (J. Deleuze) : Rappel du principe de communauté de communes. Réflexion à mener sur les projets de Laurac. Analyse de l'intérêt d'adhérer à une des intercommunalités « Val de Ligne » ou « Beaume-Drobie ». Délai de rigueur, le 15 septembre.

L'intégralité du compte rendu de chaque réunion du Conseil est disponible en mairie.